L'étincelle

n°140 - 2e trimestre 2016 - intra.sdis91.fr - sdis91.fr

Le magazine des agents du Sdis 91

- **CDAU : 10 ans déjà !**
  Retour sur ce projet d'envergure

- **Infirmiers en garde postée :**
  Mieux répondre aux besoins des Essonniens
- **Interventions :**
  Zoom sur l'intoxication collective à Étampes

sdis91.fr

SDIS 91 Démarche de Développement Durable

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours
Essonne

Une réelle volonté de valoriser les agents du Sdis

Mettant en lumière l'essentiel de l'actualité de notre service départemental d'incendie et de secours, L'étincelle 140 vous propose à nouveau un patchwork riche d'une vingtaine de sujets, allant de l'activité opérationnelle aux évolutions organisationnelles de l'établissement.

Premier fait d'actualité à souligner, **l'anniversaire du Centre départemental d'appels d'urgences** (Dossier). Le 1er juin 2006, le premier appel de secours était réceptionné à Corbeil-Essonnes. L'occasion de revenir sur l'histoire de cette structure unique partagée avec le Samu et recevant, chaque année, 500 000 appels.

Si la maîtrise des coûts est dans tous les esprits **cette politique s'accompagne toutefois d'une réelle volonté de valoriser les agents du Sdis**. Cela se décline en plusieurs niveaux, à commencer par la nouvelle rubrique du site intranet "Mises à l'honneur" (En bref) qui revient sur les récompenses attribuées aux personnels du Sdis.

A retenir dans votre journal interne, **la magnifique victoire collective des coureurs essonniens au Cross national** (Zapping) ! La réussite de l'opération des "Gestes qui sauvent" en février dernier ! Vous en saurez plus sur les nouvelles gardes des infirmiers sapeurs-pompiers (Profil), sur le **nouveau FPTL du CIS Lisses** (Technique), sur les interventions majeures, la campagne d'affichage sur les risques chimiques… L'étincelle reste le miroir de vos projets, réussites et temps forts.

Et ils n'ont pas manqué. L'activité opérationnelle est là pour en témoigner. Les images parlent d'elles-mêmes, **beaucoup de feux, d'opérations de secours complexes** (Interventions), à l'image de l'intoxication collective dans une école à Étampes (Retour sur). Elle a nécessité l'engagement de nombreux moyens et réclamé une collaboration de tous sans faille au profit des victimes.

Même si le Sdis poursuit sa mue, que des changements se dessinent, suscitant parfois le débat, il y a une chose qui ne change pas : **nous travaillons tous au profit de la réussite de l'acte opérationnel.**

Le colonel Alain CAROLI
Directeur départemental
du Service départemental d'incendie
et de secours de l'Essonne

Dominique ÉCHAROUX
Président du conseil d'administration
du Service départemental d'incendie
et de secours de l'Essonne

Une pastille de couleur ? Suivez le guide…

Si vous souhaitez aller plus loin dans votre lecture, la rédaction vous invite à retrouver sur les autres supports de communication du Sdis - **Intranet et Internet** - les informations complémentaires sur les sujets traités.

Retrouvez les documents sur :
intra.sdis91.fr sdis91.fr

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours Essonne

L'étincelle n°139 - le magazine des agents du Sdis 91
Directeur de la publication : colonel Alain Caroli / **Coordination - Rédaction :** Charlotte Beaune, Marine Brulant / **Conception graphique :** Lisa Costa / **Maquette :** Thomas Warot / **Photos :** l'astreinte audiovisuelle (Franck Brunhes, Bernard Debel, Hervé Enguerrand, Adrien Quentric, Stéphane Pruvot,Christine Calinaud, Didier Tauziet, Thierry Bernelin,Christian Garnavaux), Charlotte Beaune, Marine Brulant, Thomas Warot, Fotolia.com / **Impression :** Lefèvre.
Dans le cadre de son engagement pour la protection de la planète, le Sdis 91 a choisi un papier entièrement recyclé et imprimé par un imprimeur labellisé Imprim'Vert.
Rédaction de L'étincelle : Sdis 91 - 1 rond-point de l'espace - BP 218 - 91007 EVRY CEDEX
Tél : 01 78 05 46 00 - etincelle@sdis91.fr

Suivez-nous sur :
sdis91.fr
www.intra.sdis91.fr

Préfète de l'Essonne
Essonne Le Département

Baptême FI 2015/01

Baptisée officiellement le 11 mars 2016, cette formation d'intégration a choisi de rendre hommage à un sapeur-pompier disparu, le sergent Christophe Legrand-Marécaux du centre d'incendie et de secours de Gif-sur-Yvette, décédé le 12 août 2015.

Accueil FI 2016/01

Le 1er avril 2016, 19 nouveaux stagiaires SPP, issus du concours d'accès au métier de sapeur-pompier professionnel 2013, ont commencé leurs 13 semaines de formation au sein de l'école départementale : 14 Essonniens et 5 Valdoisiens.

Université du temps libre à l'Édis

Un programme de choix pour les retraités

Le 8 mars 2016, l'Édis a accueilli 60 retraités de l'Université du temps libre (UTL). Après une présentation théorique de l'école et la visite du plateau technique, les visiteurs ont participé à des ateliers : sensibilisation aux usages du détecteur de fumée, du défibrillateur automatisé externe (DAE) et à la spécificité des équipements de protection individuelle.

Cross national à Fontainebleau

Bravo !

Le 20 mars 2016, sur le terrain du Grand parquet à Fontainebleau, les 42 coureurs essonniens se sont illustrés puisque l'équipe départementale a été sacrée championne de France par équipes féminine, masculine et toutes catégories ! Sans oublier le titre national en Junior pour Louis Gilavert.

2016 **+ de 700 Essonniens initiés aux gestes qui sauvent les samedis 6, 13 et 20 février !**

Le président du CD91 reçoit les chefs de centre

Le 10 février 2016, François Durovray, président du Conseil départemental de l'Essonne, a reçu les chefs des centres d'incendie et de secours.

Retrouvez l'intégralité des photos dans la médiathèque sur intra.sdis91.fr

Volontariat

4 SPV au CD91

Comptant plus de 4 000 agents dont 4 seulement sont engagés comme sapeurs-pompiers volontaires (SPV), **le Conseil départemental de l'Essonne a renforcé son partenariat avec le Sdis 91 pour relancer la promotion du volontariat au sein de sa structure.**

Cet engagement s'est d'abord concrétisé en couverture du numéro d'avril du Tangram, le journal des agents des services départementaux du CD91, qui a consacré une pleine page à cet engagement citoyen.

Le service volontariat du Sdis prévoit également d'aller à la rencontre des agents départementaux. Plusieurs rendez-vous sont en projet : une réunion de présentation et de questions/réponses ; et la participation du Sdis aux sessions d'accueil semestrielles des nouveaux agents du Conseil départemental.

Enfin, le site intranet du CD91 relaie désormais les informations pratiques concernant l'engagement de volontaires, à l'image de la rubrique dédiée déjà existante du site essonne.fr.

Point d'étape

Plan d'évaluation et de prévention des risques psycho-sociaux (RPS)

À l'issue des 605 réponses au questionnaire, des thématiques prioritaires ont été identifiées :

- **Le recrutement et la formation**
- **La reconnaissance et la valorisation**
- **L'échange et la communication**
- **Le management et la posture managériale**
- **L'écoute et le soutien**

Le groupe a souhaité échanger avec le lieutenant-colonel François Schmidt sur la reconnaissance et la valorisation. Un point a pu être effectué sur les modalités de traitement et de remise des médailles et sur les projets d'informations auprès des agents.

Le groupe a échangé avec le service communication dirigé par le colonel Alain Caroli, sur l'évolution de la communication interne. Un échange a également eu lieu avec le lieutenant-colonel Denis Serka, pour le recrutement et la formation (notamment sur les FI SPP). La question de la formation au **"management"** pour l'encadrement sapeurs-pompiers et plus spécifiquement pour les chefs de centre ou les cadres Pats a été évoquée.

Dans le cadre des travaux du réseau **"Santé et Sécurité"** de la zone de défense, la réunion trimestrielle du groupe aura lieu au Sdis 91, en juin. Le groupe RPS des Yvelines présentera son plan de prévention, le pilote et le copilote du groupe RPS du Sdis 91 y assisteront.

Depuis la mise en place du groupe, le 5 mars 2015, différents points d'étape ont été effectués lors du CHSCT et du CCDSPV. Il est important qu'un plan de prévention avec des propositions concrètes soit élaboré, avant la fin de l'année 2016.

Valorisation des agents

L'intranet met en lumière les personnels méritants

Lancée courant avril, la nouvelle rubrique "Mises à l'honneur" du site intranet est destinée à publier l'ensemble des informations relatives à des remerciements et à des récompenses attribuées à des agents du Sdis, sapeurs-pompiers ou personnels administratifs techniques et spécialisés, suite à des actions méritantes en opération ou dans le cadre de leur service.

Reconnaissables grâce une maquette et un logo dédiés, les articles des **"Mises à l'honneur"** sont systématiquement transmises par messagerie Groupwise à **"tout le monde Sdis"** lors de leur publication. Concernant l'attribution d'une récompense, lorsque la demande est validée au Sdis ou en préfecture, cela justifie la publication d'une **"mise à l'honneur"**. Par ailleurs, le Sdis de l'Essonne reçoit régulièrement des lettres de remerciements, suite à des interventions ; elles auront également toute leur place dans cette rubrique.

L'éco-geste du printemps : adoptez le potager urbain !

Dans le sillage des bonnes résolutions nous invitant à mieux consommer, une nouvelle tendance fait son chemin : cultiver son propre potager. Une idée séduisante et facile à mettre en pratique pour une personne habitant en pavillon avec jardin. Heureusement, les conseils et les exemples fleurissent pour motiver aussi les personnes habitant en ville et en appartement !

- **Où ?** En bas ou sur le toit de votre immeuble, sur un carré d'herbe, en partageant l'expérience avec vos voisins ; ou sur votre balcon/terrasse.
- **Quand ?** Du mois de mars au mois d'octobre, en suivant le rythme des saisons pour varier les plantations.
- **Comment ?** En conteneurs, en carrés, sur des ballots de paille, à la verticale ou en mini-serres, tout est possible.
- **Quoi ?** Plus de 50 fruits, légumes et plantes aromatiques peuvent être cultivés ainsi, tels les tomates, les radis, les carottes, les pommes de terre, les fraises, la menthe, la ciboulette, le basilic…

Pour en savoir plus, consultez le site www.potager-de-balcon.com

Dossier grade-cible

Quid ?

Depuis plusieurs semaines, vous entendez parler du dossier grade-cible, mais qu'en est-il réellement ? Le principe est clair : **équilibrer la charge de travail des agents en lien avec les fiches de postes et déterminer un grade de référence en fonction de ces dernières. En résumé, le grade-cible est le grade maximum que l'agent peut atteindre sur son poste.** *"Il ne doit pas y avoir de surpression, ni de sous-pression"* précise le directeur départemental adjoint, le colonel Jérôme Petitpoisson avant de poursuivre *"il faut déterminer les missions de chacun afin de déterminer toutes les fiches de postes. Cette démarche permettra d'établir un organigramme côté de l'établissement"*. Ainsi, chacun des postes de l'établissement actuellement occupé sera identifié par un grade-cible. Le travail permettra également d'identifier les besoins dans chaque service et le niveau de poste souhaité pour chacune des fonctions de l'établissement. Ce dossier est une déclinaison des 61 mesures liées au plan d'actions **"Évolution du Sdis 2016-2021"** dans la partie ressources humaines et sera bouclé à la fin du premier semestre 2016, après une présentation en Codir en juin.

Demandez la Lettre juridique !

Pour informer les agents du Sdis des évolutions juridiques majeures, et rendre accessibles ces données très techniques, le groupement des Affaires juridiques propose désormais une lettre dématérialisée **"Actualités juridiques du Sdis de l'Essonne"**. Le premier numéro, diffusé en mars 2016, était consacré à l'un des volets de la réforme de simplification administrative. La 2ème lettre portant sur le nouveau code des marchés publics, d'autres thématiques sont à venir, comme les grandes problématiques de la loi NOTRe.

Retrouvez les "Actualités juridiques" dans "Infos Groupements et Services"

Mobilité SPP-NO

Des nouveautés pour la prochaine MAP et des changements prévus

La mobilité peut s'exercer à plusieurs moments de la carrière :

- Lors d'une nomination au grade supérieur, disposition mise en œuvre dès l'année 2016, sous réserve d'un avis favorable aux instances de juin 2016.
- En fonction de l'ancienneté dans le poste, modalité qui devra encore faire l'objet d'un travail mené conjointement par la Direction et les organisations syndicales.
- Suite aux vœux exprimés, par les agents, dans le cadre de la Mobilité Annuelle des Personnels (MAP).

Pour ce qui est de ce dernier point, des aménagements seront introduits dès la prochaine session (été 2016) à savoir :

- Une liste de postes prioritaires par catégorie d'emploi a été publiée au moment du lancement de la procédure. Cette liste reste purement indicative et pourra faire l'objet d'ajustements lors de la réunion d'harmonisation fixée au mercredi 6 juillet.
- Une attention particulière sera portée à chaque demande, notamment pour les agents ayant émis des souhaits recevables de mobilités répétés sur les dernières années pour rendre plus juste les critères de mobilité et leurs arbitrages. À l'issue de cette première phase, les postes ainsi libérés seront proposés aux stagiaires de la FI 2016-01 pour une prise d'affectation immédiate afin de clore ce processus de mobilité choisie. Pour les autres changements d'affectation, ils s'effectueront au 1er septembre 2016.

AGENDA

23 juin 2016 - 9 h

Conseil d'administration du Sdis
Direction à Évry

25 juin 2016

Finales nationales des épreuves athlétiques (FINAT)
à Besançon

Journée d'intégration des SPV
à l'Édis

Retrouvez tous les événements dans "calendrier"

CDAU : 10 ans déjà !

Le 1er juin 2006, la première prise d'appels de secours aboutissait au Centre départemental d'appels d'urgence (CDAU) de Corbeil-Essonnes. Initié en 1996 par le directeur départemental du Sdis et le chef du Samu 91 de l'époque, respectivement le colonel Jacques de Kuyper et le docteur Claude Pougès, le "projet CDAU" est né en 1997 d'une décision de l'Assemblée départementale. Il a mis 10 ans à se concrétiser. Aujourd'hui, cette plateforme unique partagée avec le Samu a montré son utilité : placer la victime au cœur de son dispositif.

Plateforme unique, plus grand CDAU de France, structure innovante… Il y a dix ans, les superlatifs ne manquaient pas pour présenter ce bâtiment regroupant pour la première fois les appels correspondant aux numéros des sapeurs-pompiers (18, 112) et du Samu (15). **Il remplaçait les quatre centres de traitement de l'alerte du département (Palaiseau, Evry, Arpajon, Etampes),** le centre opérationnel départemental d'incendie et de secours (Codis) et le centre de réception et de régulation des appels 15 (CRRA 15). Financé par le Conseil général (ndlr : Conseil départemental) de l'Essonne pour un montant de 14 M€, et par le Centre hospitalier sud francilien (CHSF) à hauteur d'1,5 M€, le CDAU offrait aux sapeurs-pompiers et aux personnels du pôle médical de meilleures conditions de travail. **Tout en garantissant aux Essonniens une meilleure gestion de l'urgence, plus rapide, mieux adaptée et moins coûteuse.** Ce projet a vu le jour suite à plusieurs constats : l'augmentation de l'activité opérationnelle ; un besoin d'optimiser la coopération entre les sapeurs-pompiers et le Samu ; la nécessité de moderniser les systèmes. Cela a entraîné une réorganisation de la gestion de l'alerte et un renouvellement des logiciels de traitement de l'alerte. Pour le Sdis, cela s'est traduit par la mise en œuvre d'un **nouveau Système informatisé de gestion et de traitement de l'alerte (SIGTA).**

Optimiser la gestion des appels liés au secours à personne.

Le logiciel Artémis a été choisi comme nouveau vecteur de l'alerte, interfacé avec **le logiciel Samusoft**, utilisé par les régulateurs du Samu. Les sapeurs-pompiers et les personnels du Samu ont eu alors accès à des informations communes sur les requérants. Artémis a, de plus, été **interfacé avec le Système d'information géographique (SIG) du Sdis.** Ces nouveaux systèmes, plus modernes, ont simplifié le traitement de l'alerte, aussi bien pour les opérateurs que pour les requérants. Au cœur des préoccupations, la gestion des secours à personne. **Ils représentaient à l'époque 71% de l'activité des sapeurs-pompiers (80% aujourd'hui).** Cette meilleure coordination entre le Sdis et le Samu devait permettre de rationnaliser la réponse opérationnelle en recentrant chaque acteur sur ses missions premières et en diminuant les sollicitations *"excessives"*.

En 2016, cet objectif reste d'actualité. Suite aux changements organisationnels liés à la Directive européenne sur le temps de travail (DETT), dans le cadre de la démarche de maîtrise des coûts du Sdis, la baisse de la sollicitation opérationnelle concernant le secours à personne nécessite toujours des axes d'amélioration. Les premières mesures (nombre d'engagements des moyens du Sdis sans régulation préalable du centre 15 ; création d'une fonction coordinateur Sdis ; l'augmentation de la participation des ambulanciers privés à l'aide médicale d'urgence ; etc.) doivent être appliquées au second semestre 2016.

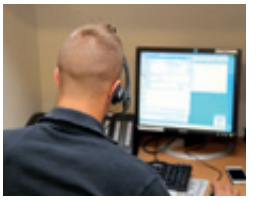

Les équipes du CDAU à pied d'œuvre lors de l'événement climatique "pluie-inondation" de mai-juin 2016.

Dates clés

Avant l'ouverture

1996 : lancement du projet par le docteur Claude Pougès (Samu) et Le colonel Jacques de Kuyper (Sdis 91).

1997 : vote à l'Assemblée départementale.

Janvier 2004 : début des travaux.

Novembre 2005 : remise des locaux.

Mars / mai 2006 : exercices de mise en situation réelle de gestion de nombreux appels.

30 mai 2006 : bascule des appels du Samu.

Du 1er au 15 juin 2006 : bascule des 4 CTA.

Après l'ouverture

Juillet 2006 : le CDAU doit gérer pour la première fois de nombreux appels lors de l'important feu de chaume de Pussay et du feu de forêt de Sénart.

20 décembre 2006 : inauguration.

9 octobre 2012 : panne téléphonique totale rendant impossible la prise d'appel de 19 h 45 à 19 h 50 environ.

12 juillet 2013 : accident ferroviaire à la gare de Brétigny-sur-Orge.

Mai / juin 2016 : événement climatique *"pluie-inondation"* en Essonne.

Retrouvez les photos de l'événement climatique dans "Médiathèque / Interventions 2016" intra.sdis91.fr

Le CDAU, c'est qui ?

Sdis 91 : **117 personnes** dont 58 opérateurs, 22 chefs de pôles, 11 superviseurs et 2 encadrants.
Samu : **130 personnes**.

Pourquoi à Corbeil-Essonnes ?

Il fallait rester proche d'un centre hospitalier car les médecins du Samu participaient aux urgences de l'hôpital en même temps que leurs gardes au CDAU.
Cette proximité obligatoire a été matérialisée par un souterrain qui relie les deux bâtiments.

Chiffres clés

18 mois de travaux,
4 432 m² de superficie dont **1 490 m²** pour le plateau opérationnel,
180 km de câbles électriques,
2 autocommutateurs téléphoniques pour gérer les appels dans n'importe quelle circonstance,
1 000 000 d'appels : c'est la capacité de gestion du CDAU,
500 000 appels : c'est la moyenne annuelle,
1 appel sur 5 conduit à une intervention,
1 heure : c'est le temps de formation reçu par chaque opérateur chaque jour.

L'avenir

Le numéro d'urgence **112** est appelé à supplanter les **15** et **18** pour une meilleure cohérence européenne.

Projet CDAU : Ils témoignent

L'équipe du premier jour d'ouverture du CDAU : le 1er juin 2006

Lieutenant-colonel Jean-Paul Lemoine

Chef du groupement des Études et directeur du projet CDAU-SIGTA*

« Nous devions mener à bien trois projets. Le premier concernait le nouveau CDAU, comprenant les 4 CTA, le Codis et le Crra 15. Le département était maître d'ouvrage et Essonne aménagement maître d'œuvre. Malgré tout, nous avions une place privilégiée. Le 2ème projet concernait le passage de Sigale à Artémis. Le changement de bâtiment a été l'occasion de changer de logiciel. Enfin, nous en avons profité pour mettre à jour le réseau radio analogique. Ces projets ont été menés grâce à une équipe de 6 personnes, détachée spécialement ; grâce au soutien du groupement des opérations, de la cartographie, de l'informatique, des transmissions, mais aussi grâce à la bonne collaboration avec le Samu. »

Docteur Claude Pougès

Chef du Samu

« En 1996, le projet était naissant. C'était une opportunité à saisir : d'une part pour le Sdis qui devait réunir les différents CTA ; d'autre part pour le Samu qui était à l'étroit dans ses locaux de l'hôpital de Corbeil. Et enfin, il fallait rapidement gérer le 112, une obligation européenne, à laquelle nous n'étions pas préparés. Ensemble, nous avons recherché des terrains. On a eu une opportunité foncière à côté de l'hôpital de Corbeil qui pouvait symboliser notre bonne coopération. En effet, plutôt que de multiplier les investissements, un centre unique pouvait apporter des économies d'échelle en termes de sécurisation des équipements de traitement des données. Le CDAU est un travail remarquable entre le Sdis et le Samu qui démontre notre confiance et notre respect mutuel. »

Guillaume Coutarel

Opérateur du CTA présent lors de la 1ère garde

« Lors de la prise de garde, l'ambiance était tendue même si nous étions excités d'avoir un nouvel outil et une nouvelle structure. Cette première garde s'est bien passée. Je venais du CTA Evry et ce changement a dynamisé notre quotidien. On s'est retrouvé projeté dans une nouvelle aire informatique et de travail. »

Lieutenant-colonel Dominique Laporte

Chef du groupement des opérations

« Il faut savoir que l'ouverture du CDAU aurait dû avoir lieu 3 mois avant mais, suite à des problèmes techniques, informatiques, de formation des personnels tant du côté du Sdis que du Samu, la date a été repoussée. Globalement, les bascules se sont bien passées. Je me souviens de la synergie de tous les services et groupements. C'était le projet de tout le monde. Personne ne comptait son temps. On mettait tout en œuvre pour que cela fonctionne, tant pour le Sdis que pour le Samu. Tout était fait en concertation entre ces deux services. On a mis 10 ans pour concrétiser le projet, avec un arrêt de trois ans lié à un changement de gouvernance. Je suis très heureux d'avoir pu le vivre, c'est un grand moment de ma vie. »

Commandant Fabrice Baret

Chef du service transmissions

« Deux jours avant la bascule officielle fixée par la Préfecture, alors que le lieutenant Eric Dupuis, membre de l'équipe projet, finalisait des paramètres Artémis, l'opérateur Bouygues a basculé ses appels. Il s'est retrouvé à prendre des appels d'urgence et à les basculer au CTA d'Evry. C'était un peu stressant mais au final aucun appel n'a été perdu. »

Colonel Jacques de Kuyper

DDIS entre 1996 et 2001

« La très bonne coopération entre le Sdis et le Samu est à l'origine de ce projet. Nous avions besoin des uns et des autres et nous l'avions très vite compris. Cette aventure humaine a été une réussite car tout le monde ramait dans le même sens. Cette amitié sincère et profonde entre le DDSIS, le DDA, le médecin-chef, le PUDSP et la direction du Samu de l'époque est un élément déterminant dans la réussite du projet. Nous en sommes fiers mais je pense très sincèrement qu'il est facile d'être héroïque un jour et plus difficile d'être courageux toujours. »

*Les fonctions et les grades sont ceux de l'époque : à l'ouverture du CDAU.

Nos infirmiers en garde postée !

Depuis le lundi 4 avril, le Sdis de l'Essonne a fait évoluer la réponse opérationnelle de son Service de santé et de secours médical (SSSM) pour répondre au mieux aux besoins des Essonniens. Ainsi, deux infirmiers protocolés aux soins d'urgence vont désormais prendre des gardes postées.

Prêts à intervenir sur tout le département, avec un véhicule léger de secours médical (VLSM), ils sont en poste de 7h30 à 19h30, du lundi au dimanche sur Arpajon, et du lundi au vendredi sur Étampes. Pendant la période nocturne, le système de l'astreinte prévaut.
Ce nouveau dispositif (qui existe dans bon nombre de départements) permet de raccourcir les délais de prise en charge entre une demande de secours et l'arrivée d'un véhicule médicalisé auprès de la victime ; les Smur étant sur-sollicités. Ce nouveau dispositif permet également d'optimiser cette prise en charge de la victime par l'action paramédicale d'un infirmier de sapeur-pompier.
Cette évolution est bénéfique pour créer un lien complémentaire entre le malade et l'action de l'équipe médicale. D'autant que nos infirmiers ont la possibilité de pratiquer un électrocardiogramme et de le télétransmettre en direct au médecin régulateur (ou à un médecin du Sdis).
Un bilan qualitatif et quantitatif sera établi à la mi-juin pour réévaluer les missions et l'engagement des infirmiers de sapeurs-pompiers pour améliorer le service rendu à la population.

« La mise en place des gardes ISP est l'aboutissement d'un projet travaillé depuis plusieurs années et qui répond aux différentes demandes, notamment des sapeurs-pompiers mais aussi de la régulation du Samu 91, d'avoir une localisation déterminée permettant un engagement adapté des moyens du SSSM.
Le positionnement des personnels et des véhicules a été décidé après l'analyse des différentes sollicitations du SSSM sur le département, de la disponibilité des moyens médicaux et des délais de route pour intervenir sur l'ensemble du département. »

Frédéric Bonnet, infirmier d'encadrement
Chef du Pôle Paramédical

« J'ai fait la première garde postée le 4 avril à Arpajon. L'idée est de s'intégrer le plus possible avec la garde sapeurs-pompiers du jour : vérification du matériel et de la VLSM, pratique du sport collectif, travaux administratifs… Lors de cette première journée, j'ai réalisé deux départs : l'une pour suspicion d'intoxication au CO et l'autre pour un soutien sanitaire.
L'intérêt de cette garde postée est clairement d'être plus réactif dans la réponse opérationnelle en soin infirmier. En agissant ainsi, on améliore considérablement les délais d'intervention. »

Tiphaine Dupissot, infirmier de sapeur-pompier
affecté au groupement Nord

L'expérience d'un nouveau management

Depuis quelques mois, les agents de la direction administrative et financière (DAF) ont entamé une démarche commune visant à développer, entre autres, la transversalité entre les services. Favorisé par le déménagement à la nouvelle direction, ce projet s'est concrétisé par l'organisation d'un séminaire en septembre 2015.

L'idée faisait son chemin depuis quelques temps ; les attentes étaient fortes pour une meilleure reconnaissance des missions assurées par la DAF. Pour garantir le succès de cette démarche, un groupe projet est constitué ; le Sdis fait également appel à un service du Conseil départemental qui se charge d'accompagner les agents dans l'acquisition de nouvelles méthodes de travail et une plus grande dynamique collective.

Un séminaire initiateur d'autres projets

Trois objectifs sont donc identifiés pour le séminaire : renforcer la connaissance des missions et des métiers au sein de la DAF ; développer la transversalité au sein des équipes ; ouvrir aux managers et aux équipes d'autres modes de travail. Durant cette journée d'échanges, d'ateliers, d'expression, de production d'idées et de débat, les craintes qui pouvaient s'être développées en amont se sont évaporées. Chacun a profité de l'expérience pour s'enrichir et avancer en groupe.

"Durant le séminaire, et même après dans le cadre de l'évolution du groupement des Affaires juridiques (GAJ), des règles avaient été mises en place pour favoriser l'expression sans contrainte, sans jugement et conséquence hiérarchique, pour effacer les différences entre agents, le respect et l'écoute de chacun. L'engagement et la dynamique de travail du groupe projet ont été remarquables", commente Sylvie Gand, directrice administrative et financière. De nombreuses propositions sont venues des participants.

Et la mise en œuvre concrète a commencé. À l'image des réunions rassemblant tous les cadres (proposition formulée en séminaire) qui ont été de nouveau instaurées, avec compte-rendu à tous les agents.

Une philosophie de travail

La règles des 3 P = permission + protection (l'agent est libre de s'exprimer sans contrainte, sans jugement et sans conséquence hiérarchique) = puissance (favorisant l'échange et la production d'idées).

L'intérêt d'apprendre à écouter et à collaborer : équivalence (pas de différence entre agents), l'écoute active (respect et écoute de chacun), les pensées s'additionnent (grâce au débat, à l'échange et à la prise en compte des différentes idées) = bonification, apprendre ensemble (chacun s'enrichit et progresse).

Et le nouveau GAJ est né

Dans la continuité du séminaire, le groupement des Affaires juridiques (GAJ) a souhaité rebondir sur cet élan et repenser son organisation. Elisa Davy (juriste) et Florian Panis (chargé de marchés publics) nous parlent de leur expérience :

"Travaillant avec une méthode d'animation en intelligence collective, nous avons progressivement libéré notre parole. Nous avons réfléchi à la place du GAJ au sein du Sdis, à ce qu'attendait la direction du GAJ et à mieux connaître nos collègues de groupement. Nous avons ainsi identifié des sphères communes. Nous avons établi le nouvel organigramme du GAJ, sa feuille de route, les fiches de postes, les engagements collectifs et les nouveaux projets. Nous appliquons nos décisions, nous avons ainsi lancé notre Lettre juridique. Notre organisation de travail plus transversale, comme le partage de dossiers ou des présentations partagées, est aujourd'hui vécue comme quelque chose de très positif."

Reprise des formations de formateurs incendie !

Depuis plus de trois ans, aucune formation initiale de formateur incendie n'a été organisée. Seules des FMPA (formation de maintien et de perfectionnement des acquis) étaient mises en œuvre.

Cette année, est née la nouvelle refonte des formations initiales. Les objectifs affichés sont de réduire le temps de formation en jumelant certains niveaux, afin d'optimiser le temps de travail, les ressources humaines et cibler les réels besoins du Sdis. **Les parties grisées du tableau sont mises en œuvre du 13 mai au 4 juin avec 12 stagiaires à l'Édis et représentent un seul temps de formation.** Ce stage est certificatif car les stagiaires devront passer des épreuves écrites, orales et observer une période de tutorat avant que leur formation soit validée.

Les parties grisées représentent 70% des besoins en formateurs incendie du Sdis. Les agents pouvant suivre ce nouveau type de formation doivent respecter des conditions d'accès comme avoir un niveau pédagogique minimum. Cette année, aucune formation **"formateur incendie** niveau chef d'agrès" et "formateur de formateur incendie" n'est prévue.

Dans le cadre de leur prochaine FMPA, les agents MTB auront un équivalent "formation incendie équipier/ chef d'équipe".

Les personnes souhaitant suivre ces stages doivent faire preuve d'une disponibilité importante car les enjeux sont déterminants pour la bonne tenue des formations futures.

À noter : en fin d'année, une rencontre sera organisée par le GTO incendie avec tous les formateurs pour expliquer la refonte des formations et les projets du GTO.

AVANT la refonte		APRÈS la refonte	
Intitulé de formation	Nombre de jours de formation	**Intitulé de formation**	Nombre de jours de formation
Moniteur aux technique de Base (MTB)	5 jours	Formateur incendie niveaux équipier/ chef d'équipe	5 à 10 jours
Mise à profil sous-officier	3 jours		
Moniteur technique engagement Tronc commun	10 jours		
Moniteur aux techniques de commandement	10 jours	Formateur incendie niveau chef d'agrès	NR
Instructeur incendie	21 jours	Formateur de formateur incendie	NR
Formations complémentaires			
Moniteur aux techniques d'engagement OTR (Outils taille réelle)	10 jours	Formation incendie OTR	5 à 10 jours
		Formateur incendie SIMU (simulateur)	2 à 5 jours

NR : non renseigné car encore à l'étude

Arrivée du FPTL au CIS Lisses

Dans le numéro 138 de votre journal, nous annoncions l'arrivée d'un fourgon pompe tonne léger (FPTL) au Sdis, parmi 15 autres véhicules de secours. Depuis mars 2016, ce FPTL est arrivé au centre d'incendie et de secours de Lisses. Zoom sur cet engin moderne.

Sur les 29 sapeurs-pompiers volontaires lissois, 13 sont conducteurs. 4 d'entre eux ont d'abord été formés à l'Édis par le personnel du constructeur : une demi-journée de présentation et de pratique avec le référent départemental *"pompe"* du Sdis.

Les 4 SPV formés ont ensuite transmis leurs connaissances à Lisses en organisant des manœuvres. Fiers de leur nouveau centre inauguré en octobre 2015, les personnels ont très bien accueilli ce nouveau véhicule : *"ils sont heureux de travailler avec du matériel moderne ; ça permet aussi de dynamiser une équipe de volontaires"*, commente le chef de centre, le lieutenant David Duneau.

Les nouveautés à retenir sont : la pompe et **son tableau de contrôle numérique**[1] (alertent le conducteur de la moindre anomalie par une sonnerie et un voyant rouge) ; **la caméra de recul**[2 et 3] et l'échelle électrique (amélioration du confort de travail) ; les rangements de l'habitable (porte-casque), les lumières à leds, la LDT remplacée par des tuyaux 45 LDV. Des éléments qui ne sont certes pas tous nouveaux au Sdis mais qui comptent beaucoup pour le CIS Lisses.

Charte du conducteur en intervention : comment est-elle prise en compte ?

Lieutenant David Duneau (chef de centre) : "Au quotidien, nous appliquons les règles de prudence au volant, que ce soit le guidage ou sur un trajet opérationnel. Nous anticipons un maximum ; ça n'empêche pas d'être parfois surpris par la réaction de certains automobilistes. La notion "je suis compris" est assez subjective. La charte est nécessaire comme piqûre de rappel mais il s'agit de notions intégrées dans notre mission journalière. Par exemple, en cas d'accrochage, je demande un compte-rendu, nous sommes reçus par notre hiérarchie et ensuite je demande un Retex pour reproduire l'accident afin d'en comprendre l'origine. Ça aide à s'améliorer."

Fiche technique du FPTL

- **Cuve de 2000 L / 200 L d'émulseur**
- **Pompe 1500 l/mn sous 15 bars**
- **Châssis :** Renault Midlum
- **Technologie :** Euro 6 (norme anti-pollution) ; après l'échelle du VDY, c'est le 2ème véhicule du Sdis à bénéficier de cette norme.

> *"J'apprécie la maniabilité du véhicule, qui est moins long et large par rapport au FPT que nous avions précédemment. C'est un bel outil de travail, même si la technologie réclame une certaine adaptation, notamment la caméra de recul. On sent qu'il a été conçu grâce aux remontées du terrain. Pouvoir descendre l'échelle sans effort n'est pas négligeable. Le plus intéressant pour moi reste l'écran de contrôle qui me permet d'avoir un œil partout. C'est une aide pour le conducteur. Le FPTL compte 2000 litres ; c'est suffisant mais cela réclame d'en tenir compte, de penser à s'alimenter relativement rapidement."*
>
> *Caporal Mehdi Mona, conducteur FPTL, CIS Lisses*

Intoxication collective dans une école à Étampes

Le 15 avril, à 9h44, 75 sapeurs-pompiers sont intervenus pour une intoxication collective dans une école primaire et dans une maison de quartier à Étampes. Le nombre important de victimes a nécessité le déclenchement du 1er échelon du plan NOVI.

Le bilan définitif fait état de 380 enfants et professeurs évacués de l'école et de 56 enfants et adultes évacués de la maison de quartier. Parmi eux, 35 enfants en urgence relative (UR) ont été transportés vers les centres hospitaliers de Dourdan, Arpajon, Étampes et Orsay. Le bilan des victimes laissant supposer une intoxication au monoxyde de carbone, des recherches approfondies ont été effectuées.

« *Nous partons pour "procédure gaz renforcée". À notre arrivée, aucune odeur de gaz, 5 enfants incommodés ont été sortis de classe. Après une reconnaissance dans la classe, toujours pas de gaz, je confirme les moyens engagés. Nous prenons en charge une fillette souffrant d'une crise d'asthme. On l'installe dans le VSAV avec les 4 autres petits. À ce moment-là, l'infirmier de garde arrive ; j'ai été soulagé car il a pu s'occuper de la petite avec le matériel adapté et nous avons pu nous occuper des 4 enfants. Progressivement, le nombre d'enfants incommodés a grimpé jusqu'à 38, avec une institutrice. Nous avons transporté 2 enfants au CH de Dourdan et sommes revenus l'après-midi à la maison de quartier car 2 enfants avaient des taux de monoxyde de carbone élevés. Tout s'est bien passé au final, c'était intéressant car inhabituel et il n'y a rien eu de grave.* »

Sergent-chef Didier Moreau (CA VSAV Étampes)

« *Compte tenu de la nature de l'intervention, j'ai pris la fonction de DSM. Frédéric Bonnet m'a secondé comme infirmier coordinateur, en accord avec le COS, le Capitaine Dany Michel. Nous avons d'abord analysé la situation et dénombré les victimes potentielles. Le groupe scolaire comptant environ 400 élèves et des enseignants, nous avons organisé un point de rassemblement des victimes (PRV) pour faciliter le travail des équipes et rapidement recenser le type de pathologie et le degré de gravité (UA/UR). Il a fallu adapter les moyens pour répondre à cette forte sollicitation. Le dispositif SINUS a été mis en place avec le Capitaine Jouanneaux afin de comptabiliser, d'identifier les victimes, et de connaître leur hôpital de destination. Ces éléments ont été nécessaires aux autorités et aux familles.* »

Alain Lévêque (Directeur des secours médicaux)

« *Nous avons effectué une série de mesures à l'intérieur de l'école, dans le gymnase où était le PRV, à la maison de quartier, pour identifier l'origine de l'intoxication ; la recherche a été la plus large possible, avec une levée de doute concernant un acte malveillant. En parallèle, le commandant Pascal Bansard, chef du VRCHI, a recherché un lien entre les produits suspectés et les symptômes avérés des enfants (céphalées, nausées, vomissements, picotement respiratoire). Face aux difficultés pour identifier le produit, nous avons fait appel à des experts de la cellule d'appui aux situations d'urgence (CASU), au COGIC, au conseiller technique zonal. Finalement, des prélèvements ont été faits avec les moyens de la CMIC 77, puis envoyés au laboratoire central de la Préfecture de police de Paris (LCPP) pour des analyses plus poussées.* »

Commandant Franck Walusinski (chef CMIC)

Les moyens engagés

Parmi les moyens engagés **(1 GINC - 2 GPE SAP - 1er ÉCHELON CMIC - 1 GPE CDT - 2 VLSM - 1 VSIO - 1 UMIC 77 - 1 VLCS)**, figurait le **1 VPRV** : véhicule point de rassemblement des victimes.

Rassemblant les moyens du véhicule d'appui aux berces de décontamination **(VABDEC)** et du véhicule d'appui au poste médical avancé **(VAPMA)**, il a une double mission : appuyer les missions traitant un grand nombre de victimes et **constituer le PRV dans un dispositif Piratox**.

Il compte la réserve matérielle répondant à cette double mission, notamment la réserve départementale d'oxygène.

Sauvetage à 30 mètres à Massy le 24 mars ▸

C'est une intervention qui est vraiment du ressort du Grimp. Intervenir pour un sauvetage d'une victime coincée à une hauteur délicate fait partie des missions du Grimp. C'est la première fois que j'intervenais à une telle hauteur, environ 30 mètres. Lors des manœuvres, on s'entraîne à différentes hauteurs. Pour cette intervention, je suis partie du haut du bâtiment, j'ai rejoint la nacelle où étaient bloqués les deux ouvriers qui procédaient au dégarnissage des façades d'un bâtiment à usage d'habitation. Je les ai sécurisés via ma corde avant de les équiper d'un harnais. Ensuite, mes collègues positionnés sur le toit ont lancé une corde pour procéder à la descente des victimes. Je suis restée dans la nacelle pour les accompagner lors du passage dans le vide.

Caporal Aurore Favreau, membre du Grimp

Les sapeurs-pompiers sont intervenus pour deux personnes bloquées dans une nacelle à une hauteur de 30 mètres suite au dysfonctionnement de leur moyen aérien.

Feu généralisé de supermarché à Fleury-Mérogis le 21 avril ▸

En arrivant, nous avions la notion de victime. Après l'ouverture de porte par le personnel de l'EPS Viry, le lieutenant Dupré (CA FPT Evry) nous dit d'entrer avec la lance. Nous effectuons une reconnaissance. Ça brûle beaucoup, on ne trouve personne. Dans un renfoncement, je vois une porte et, à trois mètres de là, un homme à demi-assis, conscient mais somnolent. Mon équipier, Christophe Estrade, lui met la cagoule. Je trouve une porte à proximité et nous sortons la victime en la traînant avec l'appui du caporal Julien Brunetti (chef BAT FPT Evry). Le personnel du VSAV SGDB l'a ensuite prise en charge. Nous avons poursuivi l'extinction du supermarché. En 13 ans de carrière, il s'agissait de mon premier sauvetage.

Sergent Arnaud Chevalier (chef BAL FPT Evry)

23 sapeurs-pompiers sont intervenus sur ce sinistre concernant un magasin d'environ 400 m². Le feu a été éteint au moyen de 4 lances à eau dont une sur échelle aérienne.

Ce feu intéressait une surface d'environ 100 m² sur la toiture d'un bâtiment d'habitation collective R+4 où des travaux étaient en cours. Il n'y a eu aucune victime.

Feu de toiture d'une habitation collective à Ris-Orangis le 21 avril

Sur le trajet, le panache noir nous confirme que le feu est avéré et qu'il prend de l'ampleur. J'ai rappelé les consignes de sécurité : le conducteur porte un casque, les reconnaissances s'effectuent le long des bâtiments. À l'arrivée, deux bouteilles de gaz avaient déjà explosées. Nous avons demandé à la Police nationale d'agrandir le périmètre de sécurité. En accord avec le chef de groupe et le chef d'agrès FPT Viry, nous avons attaqué le feu avec trois lances "One Seven", deux aux numéros 41 et 43 de la rue et une sur échelle. Notre reconnaissance sur la terrasse a permis de vérifier le nombre de bouteilles et leur position par rapport au sinistre.

Adjudant Michael Guérin (CA FPT Evry)

Cet événement s'est déroulé lors de la phase de bouclage de L'étincelle. Vous retrouverez un traitement plus large des **interventions liées à l'inondation** dans le prochain numéro et sur nos différents supports.

Retrouvez l'intégralité des reportages photos dans la médiathèque / interventions 2016

intra.sdis91.fr

Inondations en Essonne, Longjumeau le 2 juin

Au petit matin, j'ai resectorisé et réorganisé le dispositif au regard de la décrue qui s'était amorcée vers 2/3h du matin. J'ai également fait un gros point de situation avec Mme le Maire pour définir les objectifs attendus, puis des points d'évolutions réguliers ont été réalisés. Deux objectifs principaux communs ont été identifiés : en priorité, la reconnaissance et l'évacuation des personnes vulnérables, connues par les services de la mairie, et dans un second temps, l'évacuation des personnes valides. Au total 105 personnes ont été évacuées par nos soins sur les 2000 estimées. Je retiens deux points positifs : la décrue et le travail de terrain. D'heure en heure, nous avons pu constater la baisse du niveau de l'eau tout au long de la journée, ce qui aidé les actions sur le terrain. L'autre point positif est la forte synergie entre les services de la mairie et les sapeurs-pompiers face à la sollicitation intense et aux conditions difficiles.

Commandant Jérôme Petit (COS sur les inondations à Longjumeau, le jeudi 2 juin 2016)

SAPEUR-POMPIER

MILITAIRE - VOLONTAIRE - PROFESSIONNEL

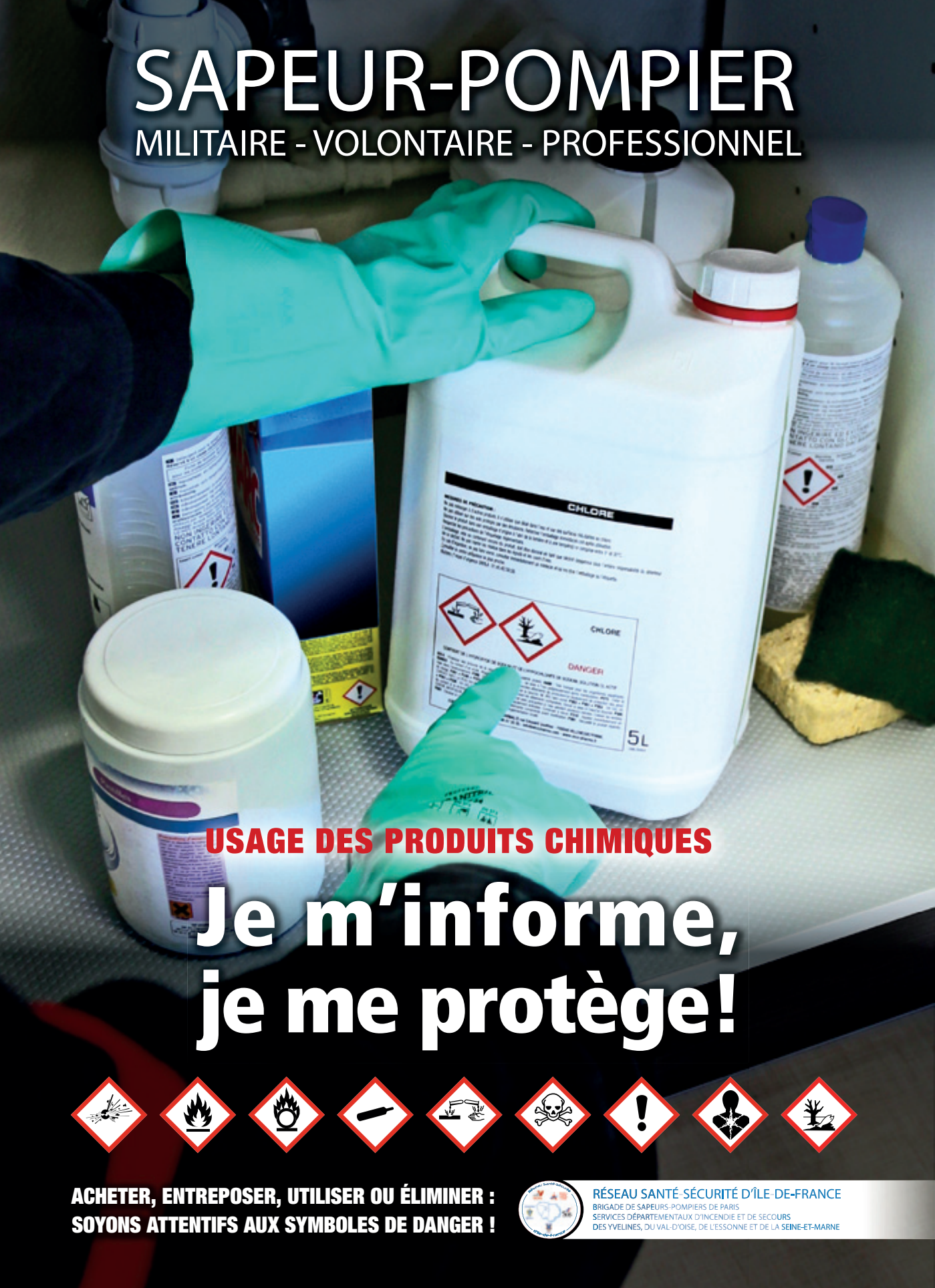

USAGE DES PRODUITS CHIMIQUES

Je m'informe, je me protège!

ACHETER, ENTREPOSER, UTILISER OU ÉLIMINER :
SOYONS ATTENTIFS AUX SYMBOLES DE DANGER !

RÉSEAU SANTÉ SÉCURITÉ D'ÎLE-DE-FRANCE
BRIGADE DE SAPEURS-POMPIERS DE PARIS
SERVICES DÉPARTEMENTAUX D'INCENDIE ET DE SECOURS
DES YVELINES, DU VAL-D'OISE, DE L'ESSONNE ET DE LA SEINE-ET-MARNE